



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

RENCONTRE DE PRÉSENTATION RÉFECTION DES RUES VÉRONIQUE, DES SABLES ET TOMY (SECTEUR VST) 26 MARS 2018, 19 H

1. État de situation

Nous constatons deux problématiques à régler dans le secteur VST, à savoir :

- Gestion de l'écoulement des eaux (fossés, ponceaux, exutoires)
- Comportement de la structure de rues (enlèvement, *ventres de bœufs*)

Pour chacune des problématiques, des solutions différentes doivent être envisagées. Ces solutions sont à la fois **temporaires** (pour amoindrir, à court terme, les problèmes) et **permanentes** (pour corriger définitivement les problèmes).

2. Solutions temporaires

- Réparations printanières d'urgence

Ces réparations consistent à ajouter des matériaux granulaires de type MG 56 (0 – 2 ½) et MG 20 (0 – ¾) pour améliorer la portance des rues, en période de dégel. Ces opérations seront effectuées une fois que les chutes de neige seront terminées (car les opérations de déneigement risquent de simplement projeter le tout dans les fossés).

Ces réparations ne dureront que peu de temps, car le passage des véhicules et la composition de la structure actuelle auront rapidement pour effet d'enliser ces matériaux et de faire ressortir les matériaux fins.

- Nivelage en douceur et uniquement en cas d'absolue nécessité

Une fois le dégel terminé, nous procéderons aux opérations de rechargement léger de gravier et de nivelage pour préparer les rues à la période estivale.

Une fois ces opérations faites, nous procéderons aux réparations des trous formés par la circulation automobile **qu'en cas d'absolue nécessité**, pour éviter que le nivelage ne fasse remonter à la surface les matériaux granulaires MG 56, ce qui pourrait engendrer des crevaisons.

3. Solutions permanentes

- Correction du drainage

Un mandat d'étude hydrique a été donné à la firme d'ingénierie St-Georges Structures et génie civil afin de déterminer les solutions envisageables pour améliorer l'écoulement des eaux et éviter que les fossés débordent en période de redoux, comme ce fût le cas à deux reprises cette année (12 janvier et 21 février 2018). Selon les conclusions de l'étude, des fossés *pourraient* être creusés, des ponceaux *pourraient* être ajoutés, des exutoires *pourraient* être aménagés, etc.

Nous attendons les résultats de cette étude en début juin. Nous ne pouvons pas faire plus rapidement, car un relevé topographique doit être fait en premier lieu et cela ne peut se faire que lorsque la neige aura complètement fondu (durée approximative de trois semaines). Par la suite, la firme d'ingénierie pourra procéder à l'étude et soumettre ses conclusions (durée approximative de quatre semaines).

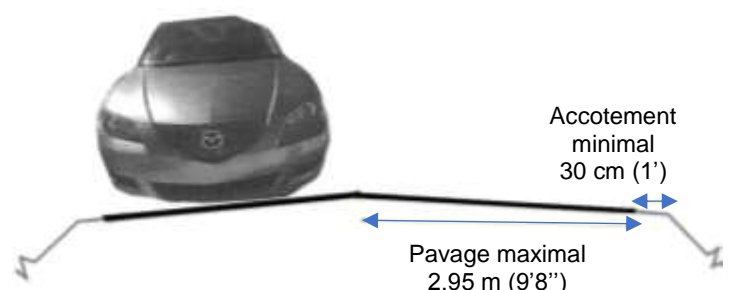
La suite des travaux pourra être déterminée au dépôt de l'étude hydrique, les échanciers sont donc inconnus pour le moment.

- Réfection de chaussées

Les études géotechniques réalisées sur place ont permis de démontrer que la meilleure solution consiste à faire la **réfection complète des rues**. Deux options sont possibles pour ce faire, selon la faisabilité, l'évaluation des coûts et les impacts des travaux sur la vie de quartier pendant et après les travaux.

- Réfection complète à partir de l'infrastructure actuelle (maintien de la largeur de la plateforme)

Cette réfection consiste à retirer les premiers 600 mm (2 pi) de matériaux de la structure et refaire les couches de sable et de gravier (20 cm de sable de classe A, 20 cm de gravier MG 56 et 20 cm de gravier MG 20). Ces travaux ont pour effet de préserver la largeur actuelle de la plateforme, mais ne permettent pas d'envisager le pavage des rues, car ce dernier serait trop étroit pour assurer une

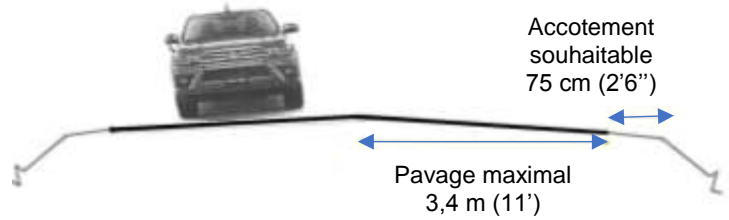


circulation sécuritaire des automobiles et piétons.

- ii. Réfection complète à partir d'une nouvelle infrastructure (élargissement de la plateforme)

Cette réfection consiste à retirer l'entièreté de la structure actuelle, élargir la plateforme, installer une membrane géotextile géo-route et refaire les couches de roc et de gravier conformément à la réglementation municipale en vigueur (40 cm de roc MG 80 et 20 cm de gravier MG 20).

Par son élargissement, cette réfection permet d'envisager le pavage des rues, mais nécessite des travaux d'envergure et a des impacts significatifs sur la vie de quartier pendant et après les travaux, à savoir de préserver l'accès véhiculaire et des services publics et d'urgence durant les travaux et de procéder au recul de l'ensemble des entrées de cour et des terrains privés du secteur pour se réapproprier l'emprise municipale des rues.



Ces options devront être étudiées rigoureusement par la firme d'ingénierie mandatée à la conception des plans et devis de réfection des rues et le choix final appartiendra au conseil, en fonction des tenants et aboutissants de l'une ou l'autre des options. Il est donc trop tôt, actuellement, pour se prononcer sur la faisabilité du pavage des rues du secteur.

4. Échéanciers

Il est difficile de se prononcer sur les échéanciers à cette étape-ci, puisque nous faisons face à trop de variables. Lorsque la firme mandatée à l'étude hydrique aura terminé son travail, nous serons plus à même de dresser un échéancier réaliste des travaux et déterminer ce qui peut être fait dès 2018 et ce qui doit être reporté en 2019.

Toutefois, nous nous attendons à ce que la majorité des travaux (tant pour la correction du drainage que pour la réfection complète) nécessite des plans et devis de conception. En fonction des délais requis pour ce type de mandat, nous pensons que les plans et devis pourront se faire à l'automne 2018 et les travaux, dès la fin du dégel de l'année 2019.

Malheureusement, les résidents du secteur VST devront faire preuve de patience.

5. Prochaines étapes

- Début des travaux de réparations printanières d'urgence et nivelage en douceur
- Réception des études hydriques
- Lancement des appels d'offres de services professionnels pour la conception des plans et devis
- Conception des plans et devis et demande des certificats d'autorisation si requis
- Estimation des coûts et choix de l'option de réfection
- Lancement des appels d'offres pour les travaux
- Réalisation des travaux

6. Financement

Pour le moment, la Municipalité ne dispose pas des sommes requises pour payer la totalité des coûts engendrés par ces travaux. Un règlement d'emprunt devra donc être adopté pour ce faire.

Conformément à l'orientation prise par le Conseil aux cours des dernières années, les coûts de réfection seront supportés par l'ensemble des contribuables de la municipalité tandis que les coûts de pavage, le cas échéant et selon l'option de réfection choisie, seront supportés par les propriétaires du secteur, via une taxe de secteur, selon des modalités à être déterminées.

Questions ? Commentaires ?

Contactez Madame Anne Turcotte
Directrice générale adjointe – Directrice des services techniques
Tel. : 819-846-2744, poste 23
Courriel : aturcotte@sddb.ca

Visitez notre site web à www.sddb.ca et surveillez les prochaines étapes du projet à la section « Projets majeurs » du Menu « À PROPOS ».